AORIF
L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT D'ILE-DE-FRANCE

02/04/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRHH DU 24/03/2025 : L'AORIF S'INQUIÈTE DE FINANCEMENTS INSUFFISANTS

Deux principaux sujets étaient à l'ordre du jour de la séance plénière du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) du 24 mars 2025 : la présentation des bilans de l'action menée en faveur du logement et de l'hébergement en 2024 et l'avis sur le projet de programmation 2025 des aides à la pierre. L'AORIF s'y est exprimée pour relayer son inquiétude sur le manque de financements, obérant l'atteinte de ces objectifs.

Un niveau de production de logements sociaux stabilisé en 2024, mais qui reste insuffisant

En 2024, le nombre d'agréments de logements locatifs sociaux en Ile-de-France s'est élevé à 22 276, en légère hausse par rapport à 2023 (21 273 agréments). Ces chiffres méritent d'être soulignés compte tenu du contexte de production qui reste très difficile.
Toutefois, cette augmentation est portée par le PLS (43% des agréments, en hausse de 3 points) et par la reconstitution de l'offre ANRU, au détriment de la production dite « en droit commun » qui atteint un niveau historiquement bas (17 722 logements agréés).

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces résultats, encore très éloignés du nombre de logements sociaux qu'il faudrait produire selon le SRHH (Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement) pour répondre aux besoins des Franciliens : a minima 31 500 logements par an, 38 500 logements en cible préférentielle.

À ce titre, nous saluons l'engagement de « l'Atelier des solutions », porté par l'Etat, avec le soutien de l'AORIF, d'Action Logement et de la Banque des Territoires, démarche d'intelligence collective visant à faire émerger des solutions consensuelles, innovantes et opérationnelles pour relancer la production de logements sociaux.

Une insuffisance de financements qui fait peser des risques sur l'atteinte des objectifs 2025

L'AORIF souscrit à l'ambition d'atteindre, pour 2025, une production de 31 500 logements locatifs sociaux (dont 23 157 en droit commun et 8 343 en reconstitution de l'offre) supérieure à la réalisation 2024 et correspondant au seuil bas des objectifs du SRHH.

Pour autant, **l'AORIF est inquiète vis-à-vis des moyens mobilisés** pour répondre concrètement aux 887 000 demandes de logement social enregistrées à fin 2024 en Ile-de-France :

- Cette programmation est composée à très forte proportion de logements en reconstitution de l'offre ANRU, qui ne permettra pas d'accroître suffisamment le parc en stock.
- La suspension des subventions des collectivités territoriales (Région, Essonne, Yvelines, Val de Marne), sous pression budgétaire, représente une perte financière évaluée à 200 millions d'euros en année pleine.
- Le retrait de l'Etat dans le financement des réhabilitations énergétiques fait peser une tension supplémentaire sur la capacité d'investissement global des organismes Hlm.
- Depuis de nombreuses années, le secteur Hlm fait face à la fois à une augmentation très marquée de coûts et à une baisse de ses ressources sous l'effet notamment de la RLS (réduction de loyer de solidarité).

Dans ces conditions, le montant moyen de subvention (MMS) programmé du Fonds national d'aide à la pierre (FNAP), proche de celui programmé pour 2024, sera nettement insuffisant.

L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'association des organismes de logement social de la région Ile-de-France. Il s'agit d'un espace de propositions, d'accompagnement et de mobilisation au service du logement social. L'AORIF représente un collectif d'une centaine d'organismes (OPH, ESH, Coop'Hlm, SACICAP, EPL), logeant 3 millions de personnes, unis pour proposer des réponses pertinentes et des solutions innovantes aux défis du logement social de la région-capitale. Site internet : www.aorif.org
Contact presse : Vincent Rougeot - 01 40 75 52 91 - v.rougeot@aorif.org